

Servitudes d'urbanisme

Plan Local d'Urbanisme communal et intercommunal

Informations portées à connaissance par l'État

Communauté de
**Communes des
Grands Lacs**



Liste des Servitudes d'Urbanisme et autres limitations d'utilisation des sols

EPCI des GRANDS LACS

- **PEB (approuvé le 01/04/99)- concernant les communes de Biscarrosse et Parentis en Born (Aérodrome Biscarrosse-Parentis)**
- **Isolement acoustique des bâtiments d'habitation contre les bruits des axes de transports terrestres.**
- **zones archéologiques**
- **Zone de préemption départementale au titre des espaces naturels sensibles**
- **Forages.**



ATTENTION :
La direction départementale des territoires et de la mer ne saurait garantir l'exactitude et l'actualité du report de ces servitudes, dictées dans, dans le rapport des DDT, collectées auprès de personnes tiers (propriétaires, bénéficiaires, gestionnaires, ...)
Pour connaître en détail un dossier particulier de servitude, il est recommandé de consulter le gestionnaire de la servitude.

- LÉGENDE**
- Zones archéologiques
 - Plan d'exposition aux bruits des aérodromes civils et militaires
 - Secteur de nuisances sonores des routes et voies ferrées
 - Fouissés
 - Zones de préemption des espèces animales sensibles

Plan de servitudes d'urbanisme
Commune de Sanguinet
C.C. des Grands Lacs
Niveau : 06/12/2013
Source : IGN, Mairie (1/25000, 2013)
Mise à jour : 06/12/2013

